



Libourne, le 22 AVR. 2005

Direction générale des services

JBUJB  
2005-4-156



M. Bernard GIREL  
conseiller maître à la Cour des comptes  
Chambre régionale des comptes d'Aquitaine  
3 place des grands-hommes-BP618  
33006 Bordeaux cedex

Monsieur le Président,

J'ai bien reçu les observations définitives de la Chambre régionale des comptes relatives à la gestion de la société d'économie mixte immobilière de Libourne et du Libournais.

Je vous confirme que je n'ai pas de réponse complémentaire à vous apporter, autant en ma qualité de maire de Libourne que de président de cette société.

Dans ces conditions, j'envisage d'inscrire la communication de votre rapport au conseil municipal le plus proche, dont la réunion est prévue le jeudi 12 mai prochain.

Votre rapport sera également inscrit à l'ordre du jour du conseil d'administration de la SEMILL qui doit se tenir à une date à fixer courant juillet 2005.

Je ne manquerai pas de vous communiquer les procès-verbaux de ces deux assemblées.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



Gilbert MITTERRAND  
Maire de Libourne  
Vice-Président du Conseil général  
de la Gironde